



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

vaccinations

Question écrite n° 66914

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les effets pervers des vaccins contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. En effet, ces vaccins contiennent des protéines d'oeuf. Or certains enfants y sont allergiques. Si le médecin ne s'est pas renseigné sur les antécédents familiaux, la vaccination de l'enfant peut avoir des conséquences néfastes (eczémas, urticaire...). C'est pourquoi il se demande si des mesures ne sont pas envisageables pour éviter les effets toxiques de ces vaccins.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66914

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5741